

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2015

SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR JACQUES DEMANSE, MAIRE.

ETAIENT PRESENTS : Madame DENIS H, DELAFONTAINE Carole, Messieurs CHERUEL P, GAUTHIER D., Adjoints

Mesdames, ASTIER C., BEYNET E., BOUCHE M., .PEROT M., SAINSON A.
Messieurs BENOIT M., BESSON S., MIALHE A., RIEU P., Conseillers Municipaux

Procurations : MARTIN C. à BOUCHE M.
RICHARD B. à RIEU P.
AGRET R. à BESSON S.
AMBLARD E. à MIALHE A.

Absente : MAZAS N.

Aucune observation n'est faite sur le compte rendu précédent. Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

POLE CULTUREL JEAN FERRAT -RESULTAT APPEL D'OFFRE CONSULTATION LOT N°7 MENUISERIES EXTERIEURES

Suite au redressement judiciaire de l'attributaire du lot 7 « menuiseries extérieures », une nouvelle consultation a été lancée et c'est l'entreprise PERSICOT qui est proposée par la commission d'appel d'offres pour un montant H.T de 94000 euros soit 112 800 euros TTC

Adopté à la majorité des voix
5 abstentions

Monsieur MIAHLE mesdames AMBLARD et PEROT – Messieurs RICHARD - RIEU

CREANCES IRRECOUVRABLES

LES SERVICES DU TRESOR PUBLIC NOUS ONT ADRESSE UN ETAT DE PRODUITS IRRECOUVRABLES POUR LA SOMME DE 312.12 euros POUR 108 TICKETS DE CANTINE DUS EN 2014 POUR 3 ENFANTS

LA FAMILLE CONCERNEE A QUITTE SAUVETERRE PAS DE NOUVELLE ADRESSE CONNUE. RELANCES INFRUCTUEUSES DE LA PART DE LA TRESORERIE.

Adopté à l'Unanimité

PROPOSITION DE DECISION MODIFICATIVE SECTION INVESTISSEMENT

IL CONVIENT DE PROCEDER A L'AFFECTATION DE CREDITS A L'INTERIEUR D'UNE MEME OPREATION D'INVESTISSEMENT SANS EN MODIFIER LE MONTANTGLOBAL

CELA CONCERNE L'OPERATION 1002 ACQUISITIONS DE MATERIELS

DEBITER LE COMPTE 2183 (matériel informatique) de la somme de 3000 euros

CREDITER LE COMPTE 205 (logiciels) de la somme de 3000 euros

CELA CONCERNE L'OPERATION 1037 POLE CULTUREL JEAN FERRAT

DEBITER LE COMPTE 2313 (constructions) de la somme de 3000 euros

CREDITER LE COMPTE 2033 (Insertions journaux) de la somme de 3000 euros afin de régler les factures afférentes aux consultations marchés publics

Adopté à l'Unanimité

ACQUISITION PAR VIAGER

UNE REUNION EST PROGRAMMEE DANS LES JOURS A VENIR EN PRESENCE DE MAITRE DEVINE ET DES PROPRIETAIRES CONCERNES AFIN DE DEFINIR LES MODALITES EXACTES DU VIAGER. DES QUE CES CONDITIONS SERONT DEFINIES LE CONSEIL MUNICIPAL POURRA DELIBERER.

DESIGNATION D'UN DELEGUE COMMUNAUTAIRE

Considérant la délibération du Conseil Municipal en date du 24.04.2015 portant recomposition du conseil communautaire du Grand Avignon suite à l'annulation de l'élection de la Commune du Pontet.

Considérant l'arrêté inter-préfectoral du 28.04.2015 relatif à la composition du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon

Considérant la circulaire préfectorale du Vaucluse en date du 28.04.2015

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder à la désignation d'un délégué communautaire

Monsieur DEMANSE Jacques
est désigné délégué communautaire auprès du Grand Avignon
Madame DELAFONTAINE Carole est désignée comme suppléante

à la majorité des voix
3 abstentions
Monsieur MIAHLE mesdames AMBLARD et PEROT

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire met fin à cette séance.

LE MAIRE,
JACQUES DEMANSE

